

Le BTS Opticien Lunetier en alternance (apprentissage)

Le BTS OL en alternance au Lycée Victor Bérard forme au métier d'opticien en deux années d'études au cours desquelles l'apprenti alterne des périodes d'enseignement théorique et pratique au lycée et des périodes d'apprentissage en entreprise. Des produits toujours plus performants, des matériels innovants et des technologies élaborées offrent de larges possibilités de diversification à cette profession en constante évolution et fortement pourvoyeuse d'emplois.



**LYCÉE
VICTOR
BÉRARD

MOREZ**



École pionnière pour la formation de techniciens supérieurs en optique-lunetterie, le Lycée Victor Bérard est fort de son histoire et de sa tradition, alliant bienveillance et exigence pour l'excellence. Bienveillance en permettant à chacun de progresser à son rythme dans un climat de respect, de confiance et d'entraide. L'exigence pour soi et l'exigence de satisfaction des élèves dans les résultats, les progrès réalisés, et dans l'ambition de se dépasser.

Lycée Victor Bérard – 35 Quai Aimé Lamy – 39400 MOREZ – Tél : 03 84 34 17 00

***** Mail : ce.0390027t@ac-besancon.fr - Site internet : <http://www.lycee-morez.fr/> *****

LE MÉTIER D'OPTICIEN

L'optique lunetterie est une profession de santé réglementée, régie en France par divers articles du Code de la santé publique. Le principal diplôme permettant d'obtenir le titre d'opticien lunetier est le BTS OL (Brevet de Technicien Supérieur en Optique Lunetterie).



Le métier d'opticien est un métier polyvalent mettant en œuvre des compétences dans des domaines aussi variés que l'optique, la technique et la technologie, la santé, ainsi que les activités de commerce, de communication et de gestion d'entreprise.

Parmi ses différentes tâches, l'opticien est ainsi amené à exercer en pleine responsabilité les fonctions suivantes :

- analyser les besoins du client et conduire un entretien de vente en apportant, sur le choix des montures et des verres, les recommandations d'ordre technique, esthétique et commercial ;
- définir les données optométriques et anatomiques du client, procéder à la bonne adaptation de la compensation en lunettes ou en lentilles de contact, préciser les conditions optimales d'utilisation et proposer un suivi régulier ;
- assurer la réalisation pratique d'actes techniques de fabrication, d'ajustage ou de réparation, en connaissance des matériaux et de leur mise en œuvre ;
- aménager le point de vente, effectuer les démarches administratives des dossiers clients, assurer la gestion de l'entreprise commerciale et manager une équipe ;
- s'informer en permanence et communiquer avec les différents acteurs du secteur : complémentaires santé, fournisseurs, prescripteurs, collaborateurs...



Crédits images : mon-diplome.fr / lunettes.ooreka.fr / lavoixletudiant.com



L'opticien travaille essentiellement dans le secteur privé, en tant que dirigeant d'entreprise ou en tant que salarié, avec différents niveaux de responsabilité, en fonction des différentes formes de distribution. Le salarié peut donc être amené à devenir responsable d'un magasin indépendant, sous franchise ou en commerce coopératif, ou d'une succursale d'une grande entreprise d'optique.

L'opticien peut également exercer en milieu médical comme collaborateur ou assistant de médecin ophtalmologiste, ou dans l'industrie (verriers, laboratoires de contactologie...). Il peut aussi évoluer en tant que cadre dans la recherche ou dans les services commerciaux d'une entreprise industrielle d'optique, travailler dans un service d'ergonomie, dans l'industrie ou dans le secteur public, être opticien dans un établissement de soins ou un service de santé, devenir enseignant ou formateur...

LE LYCÉE VICTOR BÉRARD ET L'OPTIQUE LUNETTERIE

La réputation du Lycée Victor Bérard n'est plus à faire dans le domaine de l'optique et de la lunetterie. Son implantation au cœur du bassin morézien (le berceau de la lunetterie française !) a largement favorisé son développement, en relation étroite avec les industriels du secteur et les différents acteurs des métiers de l'optique. Le lycée dispose d'une équipe d'enseignants-formateurs hautement qualifiés et expérimentés, ainsi que de salles spécialisées très bien équipées.



LE BTS OL EN ALTERNANCE

L'apprentissage s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé, régi par les lois, règlements et conventions collectives du travail. Ce contrat écrit doit être signé par l'employeur, l'apprenti (ou ses parents s'il est mineur), puis visé par l'UFA (Unité de formation des apprentis, ici le Lycée Victor Bérard) et enregistré par l'OPCO compétent.

La durée du contrat est égale à la durée de préparation du diplôme, avec une période d'essai de 45 jours ouvrables en entreprise pendant laquelle le contrat peut être résilié librement par l'une ou l'autre des parties.

La recherche de l'employeur est du ressort de l'apprenti qui peut toutefois être aidé dans ses démarches par les Missions Locales, France Travail ou la Chambre de Commerce et d'Industrie.

L'inscription dans la section est donc confirmée par la signature d'un contrat d'apprentissage liant l'apprenti et l'employeur.

L'alternance se fait schématiquement par quinzaine, chaque année comprenant :



- 25 semaines en magasin d'optique,
- 22 semaines au Lycée,
- 5 semaines de congés annuels.

Pour plus d'informations : → <http://www.lycee-morez.fr/bts-opticien-lunetier>
→ <https://cfa-academique-fcomte.fr/>

LE RÔLE DE L'EMPLOYEUR

L'employeur est la personne responsable de l'apprenti, il doit désigner un maître d'apprentissage ou en assurer lui-même le rôle. Présentant des garanties de moralité et de compétences professionnelles, il forme l'apprenti en transmettant son savoir-faire, lui assure un suivi professionnel et pédagogique et entretient les relations avec les formateurs de l'UFA.

LE RÔLE DE L'UFA

La formation assurée à l'UFA est consacrée :

- à l'enseignement général (français et culture générale, mathématiques, optique géométrique et physique, économie et gestion de l'entreprise, langue vivante) ;
- à l'enseignement technique (analyse de la vision, examen de vue, prise de mesure et adaptation, réalisation et contrôle d'équipement, étude technique des systèmes optiques) en complément de la formation reçue chez l'employeur.



En tant qu'établissement public, le Lycée Victor Bérard garantit la gratuité de la formation. Il fournit le calendrier scolaire des deux années de formation ainsi que l'emploi du temps, il transmet au maître d'apprentissage les résultats scolaires de l'apprenti et l'informe de ses éventuelles absences.



LE RÔLE DE L'APPRENTI

L'apprenti assiste à tous les cours et travaux dirigés de l'UFA ainsi qu'aux activités proposées (visites d'usine, conférences...). Il effectue les contrôles et devoirs proposés par les formateurs et se présente aux épreuves de l'examen du BTS.

Chez l'employeur, il respecte les horaires du contrat de travail ainsi que les consignes données par le maître d'apprentissage. Il est sérieux et appliqué dans son rôle et dans toutes les activités.

LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI ET LES AIDES

Poursuivre ses études tout en les finançant, c'est l'un des avantages de la formation en alternance.

Au 1er juin 2026, le Smic mensuel s'établit à 1 867,02 € bruts. En appliquant les conditions émises par la loi, la rémunération minimale varie en fonction de l'âge selon le tableau suivant :



Age	Moins de 18 ans		De 18 à 20 ans		De 21 à 25 ans		Plus de 26 ans	
Contrat	% du SMIC	Salaire Brut	% du SMIC	Salaire brut	% du SMIC	Salaire brut	% du SMIC	Salaire brut
1 ^{ère} année	27 %	504,10 €	43 %	802,82 €	53 %	989,52 €	100 %	1 867,02 €
2 ^{ème} année	39 %	728,14 €	51 %	952,18 €	61 %	1 138,88 €	100 %	1 867,02 €

NB : Pour les apprentis en BTS OL, une **bonification conventionnelle de 2 %** s'ajoute à ces pourcentages.

Source : [Convention collective nationale de l'optique-lunetterie de détail actualisée par l'avenant du 13 juin 2019](#) - Légifrance

Concernant les cotisations sociales, les apprentis salariés bénéficient de l'**exonération des cotisations salariales, de la CSG et de la CRDS, pour la partie de rémunération jusqu'à 50% du SMIC**. Au-delà, c'est le taux normal de cotisations qui s'applique.

L'apprenti peut bénéficier (sous conditions) des aides au logement de la CAF, pouvant être complétées par les dispositifs Action Logement et Mobili-Jeune. En fonction de sa situation personnelle et du niveau de sa rémunération, l'apprenti pourra éventuellement prétendre à la Prime d'activité.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION (À TITRE INDICATIF)

Semaine type à l'UFA	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		
	Cours	TD	Cours	TD	TP
Mathématiques	3h		2h		
Français et culture générale	2h		2h		
Économie et gestion de l'entreprise	3h	2h	2h	3h	
Anglais	2h		2h		
Étude, réalisation, contrôle d'équipement	1h	3h		3h	
Optique géométrique et physique	2h	2h	4h		
Étude technique des systèmes optiques		4h		3h	
Mesures faciales	1h	2h	1h	2h	
Analyse de la vision	6h	2h	6h	2h	4h
TOTAL	35h		35h		



LA VIE À MOREZ ET SA REGION

Morez est proche de la région touristique et sportive du Parc Régional du Haut-Jura, avec notamment la dynamique Station des 4 villages, éloignée de 12 km (Les Rousses, Bois d'Amont, Prémamanon, Lamoura). La vie des moréziens est rythmée par les activités culturelles, associatives et sportives (ski, randonnées, VTT...) de la commune et les étudiants du Lycée participent aux événements organisés par la très active AEOM (Association des étudiants en optique et microtechniques) : entraide, soirées étudiantes, ainsi que le traditionnel gala annuel de l'Optique !

POURSUITE D'ÉTUDES

Après le BTS OL, de multiples formations complémentaires permettent d'augmenter ses compétences en particulier dans le domaine des sciences de la vision (optométrie et contactologie) ou du commerce. Sur le site de Morez, le Greta du Jura propose une licence professionnelle « Réfraction, analyse et prise en charge du déficit visuel » (basse vision) en partenariat avec l'UFR Santé Franche Comté (CHU de Besançon). Les étudiants peuvent aussi intégrer l'université au niveau L3 et préparer les diplômes universitaires (DU) permettant d'obtenir un Master en sciences de la vision ou préparer un diplôme européen.

Après le BTS OL, plus de la moitié des lauréats opte pour une formation complémentaire les menant à Bac+3 ou Bac+5. Ceux qui choisissent d'intégrer directement le monde du travail trouvent tous un emploi dans les 3 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme (concrétisant souvent une promesse d'embauche faite avant l'examen).

MODALITÉS DE L'ADMISSION DANS LA FORMATION

Le recrutement se fait via PARCOURSUP, mais l'admission reste conditionnée par un courrier d'engagement d'un maître d'apprentissage, la recherche de l'employeur étant à la charge du candidat.

Les candidats sont majoritairement titulaires d'un bac général avec au moins une spécialité scientifique (maths, physique ou SVT), d'un bac technologique orienté optique ou sciences appliquées, ou d'un bac professionnel Optique Lunetterie. Mais ce n'est pas une condition impérative, car c'est la motivation du candidat qui sera déterminante !

En tout état de cause, aussitôt que vous avez obtenu une lettre d'engagement (ou une promesse d'embauche) d'un opticien, faites-la immédiatement parvenir, accompagnée d'un CV et d'un courrier qui explique vos motivations, à :

Lycée Victor Bérard
Mme Delphine JUAN – Directrice des Formations Professionnelles et Technologiques
35 Quai Aimé Lamy – 39400 MOREZ
Tél : 03 84 34 17 00 – Mail : delphine.juan@ac-besancon.fr

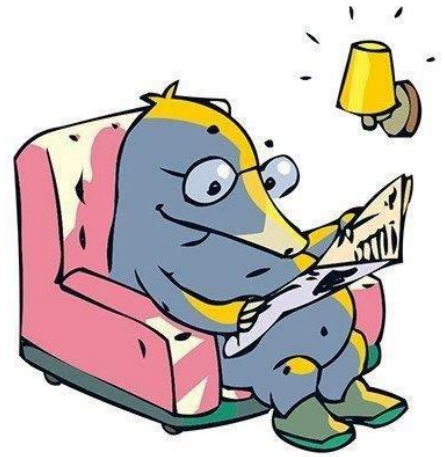


EXTRAITS D'ARTICLES DE PRESSE

Un salaire contre un investissement

« Un salaire permet une prise d'autonomie financière. C'est le début de l'indépendance. Il faut donc apprendre à gérer son argent, choisir les bonnes alternatives. Bref, entrer dans les réalités du monde adulte. »

En effet, toucher une rémunération (souvent pour la première fois) permet de prendre conscience de ses responsabilités en tant que salarié. L'apprenti rémunéré doit s'investir au mieux dans ses missions au sein de son entreprise, mais également suivre ses cours avec assiduité et rigueur. Car si l'entreprise rémunère son apprenti, c'est aussi elle qui finance ses études.



Alternance : un pied à l'école, l'autre en entreprise

« La formation en alternance est très en vogue, plébiscitée par les professeurs comme par les étudiants. Elle doit son succès à l'alliance de la théorie et de la pratique. En entreprise, les apprentis sont totalement immergés dans le monde du travail. »



Les alternants mènent ainsi une véritable double vie : étudiant à l'école, salarié dans l'entreprise... Si la conciliation des deux peut s'avérer complexe, elle est aussi très enrichissante pour les mieux organisés.

Un planning intelligent

« Trouver le juste équilibre entre cours et travail en entreprise : c'est l'objectif à atteindre. »

Côté entreprise, l'apprenti doit savoir gérer ses priorités afin d'éviter d'être débordé. Côté école, il est important de se pencher sur toutes les matières, sans exception. En fonction de leurs coefficients et de des points forts de l'apprenti, ce dernier devra identifier celles à travailler en priorité pour les examens finaux. Par ailleurs, l'acquisition d'une solide culture générale lui sera très utile dans le cadre de son évolution professionnelle. De même, la maîtrise de l'anglais est généralement appréciable, voire exigée sur le marché du travail. Chaque enseignement de la formation a donc son degré d'importance et apportera à l'apprenti le bagage nécessaire pour évoluer en entreprise. Il ne faut donc en négliger aucun.



Réglé comme un métronome

« La capacité d'organisation est primordiale pour l'apprenti, certains ont des prédispositions, d'autres devront faire preuve de concentration et de discipline pour ne pas perdre pied dès les premières semaines. »

La principale règle consiste ainsi à planifier les différentes tâches, tant en entreprise qu'à l'école. Il s'agit de procéder par ordre, pour assimiler l'ensemble des connaissances et savoir-faire dispensés.

Le comportement à adopter

« La vie en entreprise vous apportera une qualité : l'humilité. Vous pouvez être en désaccord avec votre formateur ou votre maître d'apprentissage : la confrontation d'opinions contrastées est bien souvent enrichissante. Mais il vous faut également tenir compte de l'avis des personnes encadrantes, qui sont plus expérimentées. C'est à cette seule condition que la formation prend tout son sens. »

Le but du jeu consiste à concilier école et entreprise en fonction des différentes périodes de formation : tantôt étudiant, tantôt professionnel... Le salariat impose des règles qu'il faut aussi respecter dans vos études : la ponctualité, la concentration, l'implication et la motivation doivent être des préoccupations de chaque instant.

Gagner sa place... Et ne pas oublier de souffler !



« L'apprentissage demande beaucoup d'efforts et la fatigue se fait généralement sentir au terme de certaines périodes. Cela paraît difficile à gérer : impression d'être débordé, de saturer, de ne pas être prêt pour l'examen... Rassurez-vous : l'impression de trop plein est formatrice à bien des égards puisqu'elle préfigure une situation que vit tout salarié en entreprise. »

Ne pas se laisser submerger, apprendre à s'organiser et ne pas se déconcentrer dans les moments ressentis comme critiques restent aussi importants que les enseignements dispensés. C'est aussi l'apprentissage du professionnalisme, jusqu'au bout !



Regards croisés de futurs opticiens lunetiers

Aurélie Druot et Victorien Depoutot sont en BTS au lycée Victor-Bérard de Morez. Leur parcours est différent, mais ils témoignent tous deux du même intérêt pour l'alternance et pour leur lycée à l'atmosphère si particulière.



« Ici, on est comme dans un cocon. En 3e j'avais fait un stage dans un magasin d'optique, ma patronne m'a conseillé de visiter le lycée, je l'ai visité, et ça a été un gros coup de cœur ». Après un bac pro opticien lunetier, Aurélie Druot choisit de poursuivre ses études en BTS dans la même spécialité : « Le BTS permet de tenir seul un magasin, sinon on n'a pas le droit ». Elle opte pour l'alternance : deux semaines en entreprise, deux semaines au lycée. « On m'avait dit que ce serait du boulot et c'est vraiment le cas, la première année, on n'a pas de vacances. On travaille plus et plus dur, car on est en plus au magasin, mais c'est un gros bonus pour l'expérience. En étant tout le temps à l'école, je n'aurais pas été motivée ».



**Ici, c'est
un vrai magasin
de lunettes**

Le fait de n'être que ponctuellement au lycée permet sans doute de l'apprécier encore davantage. Même si la fabrication de lunettes traverse une période compliquée avec la fermeture de l'entreprise

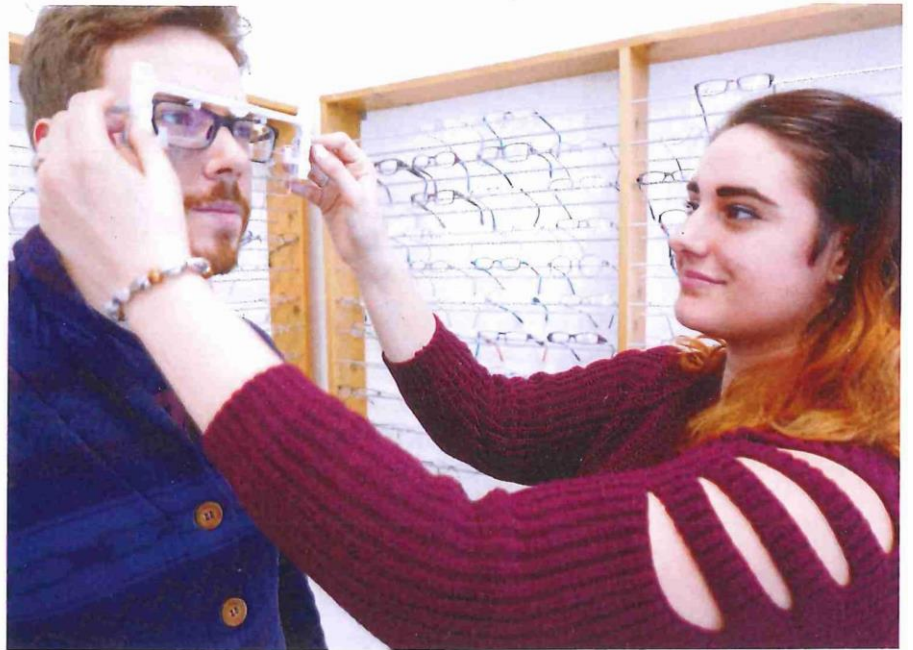
Logo notamment, Morez demeure le berceau de la lunetterie en France et cette activité semble gravée dans les murs du lycée.

Aurélie Druot fait visiter les lieux : « Ici, c'est un vrai magasin de lunettes avec des montures du Jura. Les clients peuvent venir acheter et il y a aussi des cours de vente ». En vitrine, des photos anciennes montrent que le savoir-faire lunetier est ancré dans le territoire depuis très longtemps.

Ce drôle d'animal en mousse, c'est la mascotte de l'établissement, une taupe équipée de lunettes. Même pas myope.

Devant des établis comme en horlogerie

La montagne est là toute proche. Même sans lunettes, on la voit par les fenêtres. Souvent blanche en hiver et vert tendre à la fin du printemps, elle semble jouer un rôle protecteur sur l'établissement. Dans de grandes salles inondées de lumière, des élèves s'activent devant des établis comme en horlogerie. Ici, ils découpent des verres, là ils remettent d'équerre une monture. Dans une salle voisine, des jeunes étudient seuls en attendant leur prochain cours, tandis que d'autres se retrouvent au CDI. L'ambiance est studieuse aussi au centre de documentation. « Nous avons 350 étudiants en post-bac, cela crée une ambiance particulière et cela tire tout le monde vers le haut », estime Jean-Claude Boivin, le chef de travaux. Bien sûr, il peut y avoir des couacs de temps à autre, mais pour Victorien Depoutot, en 2e année de BTS, « le cadre est propice aux études ».



“ J'ai observé mon opticien, et je me suis dit je veux faire cela ”

Le jeune homme a d'abord suivi une licence en neuropsychologie à Besançon, avant de se réorienter vers des études d'opticien lunetier : « J'ai préféré opter pour un métier plus léger que celui tourné vers toutes ces pathologies compliquées. Opticien lunetier, c'est un métier très complet, il y a le côté examen de la vue, mais aussi un côté commercial et technique. Je suis moi-même porteur de lunettes et j'ai eu une adaptation de lentilles. J'ai observé mon opticien et je me suis dit : Je veux faire cela ».

Restait pour Victorien Depoutot à trouver un patron. Là c'était plus

complicé, même pour lui qui habitait Besançon : « Il y a une quarantaine d'opticiens à Besançon, j'ai écrit à tout le monde. Pas de réponse ». Du coup, il se retrouve à Audincourt, non loin de sa famille, mais il ne regrette pas son choix : « Je suis plus intéressé par le côté paramédical que commercial, et le BTS est un passeport pour pas mal de domaines, on apprend par exemple aussi à meuler des verres et même la fabrication de monture, c'est hyper intéressant ».

Aurélie Druot est de son côté en apprentissage en Bourgogne et n'a pas eu de difficulté pour trouver un magasin d'optique prêt à l'accueillir. Elle est retournée chez la patronne qui lui avait ouvert ses portes lorsqu'elle était en 3e et ne reste pas cantonnée au magasin : « Ma patronne m'emmène parfois à des conférences, des salons ». Après son BTS, elle envisage de s'inscrire en licence. Une façon de continuer à apprendre et de profiter encore un peu du cocon avant de se lancer pour de bon.

Chaque année, 10 000 apprentis sont formés en Franche-Comté avec un taux de 80 % de réussite aux examens.

Pour en savoir plus sur le BTS opticien lunetier, contacter le lycée Victor Bérard à Morez au 03 84 34 17 00. Sur internet : www.lyceemorez.fr

Retrouvez aussi le Lycée Victor Bérard dans le reportage de France 5 du 27/02/2024 : <https://www.france.tv/documentaires/voyages/5707425-lunettes-voir-encore-plus-loin.html>